



Separation et loyer trop élevé

Par **emmaone**, le **10/01/2008** à **21:20**

Bonsoir,

Je me trouve dans une situation très délicate;

Mon compagnon nous a quittés, les enfants et moi et je me retrouve seul avec un petit salaire à payer un loyer exorbitant.

J'ai réussi à trouver un logement social, seulement le syndic ne veut pas me lâcher et me demande de rester 3 mois (préavis légal), alors que je n'ai pas les moyens de payer. Tout en sachant que si je n'accepte pas le logement social, je n'aurai plus jamais d'aide pour en trouver un autre puisque c'est une urgence que la mairie m'a débloqué.

Aidez moi !!!

Par **Iy31**, le **11/01/2008** à **18:10**

Bonsoir,

Je comprends tout à fait votre problème, mais avez-vous pu vous expliquer de vive voix avec votre syndic ?

Il se dit pourtant entre syndic qu'il est préférable de "lâcher" une personne qui ne peut plus payer, plutôt que de la poursuivre pour des impayés !

Je pense personnellement que vous devriez contacter en urgence le médiateur de votre Mairie, afin que ce dernier convoque votre syndic en votre présence, peut-être comprendra-t-il mieux les choses !

En ce qui concerne votre compagnon, avez vous déposer une plainte pour abandon du domicile conjugal ?

A vous lire

ly31